

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Motion en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de l'amélioration de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville

Le groupe Sceaux ensemble présente la motion ci-annexée

MOTION du groupe Sceaux Ensemble en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville

Note de présentation

OBJET : Motion en faveur de la mise en place de bonnes pratiques en vue de l'amélioration de la réduction de 5% des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la résilience climatique de la Ville

CONTEXTE

Alors que la COP 26, la 26ème itération de la conférence des parties, vient juste de se terminer, les territoires de l'UE, de notre pays et donc de notre ville, vont rentrer dans une période nouvelle d'adaptation à ce nouveau contexte environnemental.

La contrainte réglementaire d'une part, la pression des opinions d'autre part, vont les amener à augmenter le nombre de mesures favorisant la transition énergétique et limitant le changement climatique.

Nous avons tous malheureusement constaté cet été les effets du dérèglement climatique qui touchent désormais la France.

La hausse des températures atteint déjà 1,1°C à l'échelle mondiale et s'accroîtra d'ici 2050 à moins d'un arrêt total des émissions de GES.

Les villes sont un maillon essentiel de la décarbonation de l'économie et de la transition écologique et doivent prendre leur part à la réduction annuelle de 5% des émissions de CO2 dès aujourd'hui si nous voulons atteindre l'objectif de neutralité carbone. En effet il nous faut réduire de 80% nos émissions, ce qui signifie réduire de 5% par an si l'on commence immédiatement.

Les villes agissent notamment sur le cadre de vie (SCOT, PADD, PLU ...), gèrent un patrimoine immobilier important, investissent des dizaines de milliards par an et sont en mesure d'influencer les acteurs locaux et les citoyens de par leur proximité avec ceux-ci.

Cependant il apparaît que collectivités locales ont des difficultés à intégrer les enjeux croisés de la transition énergétique et de la résilience dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT, PADD, PLU) puis à les traduire en plan d'actions dans les PCAET. Les freins qui ont été identifiés, notamment par les membres du Shift Project, sont le manque de vision systémique des élus et des agents, sous-tendu par un manque de formation, ainsi que la différence de temporalité entre temps du mandat et temps long du processus d'adaptation.

L'importance du portage politique et du partage des enjeux au sein des collectivités sont également soulignés, en s'appuyant sur les acteurs du territoire les plus fédérateurs.

D'où l'importance de passer à l'acte avec des actions visibles et des résultats à court terme afin de s'affranchir de la complexité des enjeux d'adaptation qui rend difficile le passage à l'acte, d'où l'importance de démarrer par des actions générant des gains à court terme qui donnent à voir et permettent de mobiliser au mieux les citoyens.

Une carte des zones de chaleur éditée mi-août par le CNRS et Météo France, indique que Sceaux est désormais classée « îlot de chaleur urbaine de catégorie forte », soit en période chaude un écart de +3 à +6° entre la ville et sa campagne la plus proche.

L'heure n'est donc plus à la communication (Charte de l'Arbre, etc.), mais à des actions fortes et immédiates pour affronter cette situation et tenter de la corriger.

PROPOSITION

Notre démarche s'inscrit en complément du CCT mis en place et piloté par la Ville depuis l'an dernier et dont les réunions ont déjà abouti à la mise en place de la manufacture et d'une expérimentation sur la trame noire.

Aussi il nous paraît urgent de s'atteler à la résilience climatique de la Ville (protection des arbres, îlots verts, espacement des constructions, végétalisation des toitures) au développement des mobilités douces (création de pistes cyclables en site propre), à la décarbonation de l'économie locale (clauses spécifiques dans les appels d'offres).

Il nous paraît donc essentiel de mettre en place dès 2022 des bonnes pratiques simples visant à améliorer la résilience climatique de Sceaux et de rendre lisibles leurs effets auprès des citoyens.

Parmi ces bonnes pratiques, il s'agit d'abord nécessaire d'établir un constat environnemental de notre territoire, préalable à toute mesure ou dispositif à venir et partagé par tous, que nous nommerons le bilan carbone et climatique de la ville.

TRANSITION ENERGETIQUE : bilan carbone de la ville et point zéro

- Bilan thermique des bâtiments publics : nombre de bâtiments concernés ? Bilan GES émis ?
- Bilan thermique des véhicules utilisés par la ville ? Nombre et motorisation ?
- Electrification du parc automobile et machines de la ville ? Evolution ? Nombre de véhicules et machines concernées (exemples : débrouailleuses, etc.)
- Bilan GES : quels quartiers les plus touchés ?
- Accompagnement de l'électrification du parc automobile privé résidant ou stationnant dans la ville : nombre de prises de raccordement ? Evolution ?
- Développement du réseau de pistes cyclables : pistes indépendantes et aménagées
- Énergies renouvelables : quels potentiels sur le territoire de la ville ? Solaire, géothermie ?
- Recensement des chaufferies à combustible d'origine fossile et planification de leurs remplacements,
- Évaluation en amont des nouveaux projets d'infrastructures de la ville, orientée résilience et transition écologique.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : améliorer la résilience climatique de la ville

- Recenser le nombre de toitures de plus de 100 m² susceptibles de recueillir les eaux de pluie en grande quantité (écoles, équipements sportifs, autres bâtiments publics..) afin de les réutiliser.
- Recenser les grandes surfaces bitumées afin de les transformer en zones mixtes (bitumes et espaces verts) afin de mieux capter la chaleur des canicules et limiter leurs impacts.
- Quels dispositifs mis en place afin de respecter l'obligation de traiter tous les biodéchets d'ici 2025

SENSIBILISATION et FORMATION du PERSONNEL de la VILLE, élus inclus sur les enjeux de résilience et de transition écologique

- Bilan à ce jour de la formation aux éco gestes (conduite automobile, modes de transports, gestion des déchets) des agents, des élus et des acteurs locaux économiques et éducatifs
- Remise à plat de tous les appels d'offres et analyse. Y introduire la notion de décarbonation à chaque étape
- Bilan et empreinte carbone de tous les services de la mairie

- Détermination des objectifs de réduction pour atteindre les 5 % de réduction de gaz à effet de serre.

AMÉLIORATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- Quels sont les critères sociaux et carbone dans les achats publics.

FINANCEMENT

- Budget mis en place pour la formation, l'expertise et la production de connaissances sur les conséquences des bouleversements climatiques et les enjeux de la transition écologique sur la commune de Sceaux